



## AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire du 13 avril 2021, les règlements suivants :

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 737-2021**

Ce règlement concerne le programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables.

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 744**

Ce règlement concerne les limites de vitesse sur le territoire de la Municipalité.

Une copie des règlements est disponible à la mairie, située au 2579, rue de l'Église, à Val-David, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, ainsi que sur le site web de la Municipalité à l'adresse <http://www.valdavid.com/publications/>.

Donné à Val-David, ce 22 avril 2021.

(Signé Lucien Ouellet)

---

Lucien Ouellet  
Secrétaire-trésorier adjoint